



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} février 2019
Français
Original : anglais

Application de la résolution 2421 (2018) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2421 (2018) du Conseil de sécurité, dans laquelle j'ai été prié de rendre compte tous les trois mois des progrès accomplis par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans l'accomplissement de toutes les tâches dont elle est chargée. On trouvera dans le rapport un compte rendu des principaux faits nouveaux ayant trait à l'Iraq ainsi qu'une présentation des activités menées par les organismes des Nations Unies dans ce pays depuis mon précédent rapport daté du 31 octobre 2018 (S/2018/975) et l'exposé présenté au Conseil de sécurité le 13 novembre 2018 par mon ancien Représentant spécial pour l'Iraq et Chef de la MANUI, Ján Kubiš, dont le mandat est arrivé à son terme le 15 décembre.

II. Résumé des principaux faits politiques nouveaux

A. Situation politique

2. Bien que, le 24 octobre 2018, le Parlement iraquien ait approuvé les nominations proposées pour 14 portefeuilles ministériels, la formation du nouveau gouvernement dirigé par le Premier Ministre, Adel Abdul-Mahdi, a été retardée du fait des désaccords persistants entre des groupes politiques au sujet de la répartition des huit ministères restants, tout particulièrement ceux de la défense, de l'intérieur et de la justice. Dans le souci de parvenir à un compromis, les trois présidents, à savoir le Président de la République d'Iraq, Barham Saleh, le Premier Ministre, Adel Abdul-Mahdi, et le Président de la Chambre des députés, Mohammed al-Halbousi, ont procédé à des consultations intensives avec des dirigeants politiques de tous bords. À plusieurs reprises, le Président a exhorté l'ensemble des partis politiques à agir dans l'intérêt national, à contribuer à la stabilité de la vie politique et à appuyer le Premier Ministre dans la formation du gouvernement. Les commentateurs, toutes tendances politiques confondues, exigent qu'une décision soit prise rapidement sur les postes qui restent vacants.

3. Le 3 décembre, après plusieurs reports des débats parlementaires relatifs aux postes ministériels restant à pourvoir, le Premier Ministre a présenté au Président de



la Chambre des députés la liste des huit personnes proposées et demandé un vote de confiance. Dans une lettre adressée au Président de la Chambre, le Premier Ministre Abdul-Mahdi a précisé quels critères avaient motivé son choix, notamment la capacité d'être accepté par l'opinion publique, l'indépendance politique, l'efficacité, l'intégrité, l'innovation, l'équilibre ethnique et confessionnel, la représentation des femmes et la prise en compte des résultats des élections. Il a souligné que tous les candidats avaient fait l'objet de contrôles préalables de la part de la Commission sur l'intégrité et de la Commission sur la responsabilité et la justice et avaient reçu leur aval, tout en avertissant que tout retard supplémentaire dans la formation du gouvernement compromettrait les progrès accomplis sur le plan démocratique.

4. Le 4 décembre, les parlementaires de la Coalition Sa'iron et de l'Union patriotique du Kurdistan ont boycotté la séance au cours de laquelle devait avoir lieu le vote de confiance sur les huit candidats présentés par le Premier Ministre. Après le comptage des personnes présentes, le Président de la Chambre a déclaré que le quorum n'avait pas été atteint et reporté le vote au 6 décembre. Lors d'une conférence de presse, le Premier Ministre a regretté que le Parlement n'ait pas voté sur les nominations ministérielles et refusé de présenter de nouveaux candidats, engageant le Parlement à trouver un accord sur les personnes proposées. La question de la formation du gouvernement au complet n'a toutefois pas été abordée aux séances parlementaires tenues les jours suivants.

5. Le 5 décembre, le Président, le Premier Ministre et le Président de la Chambre se sont concertés afin de déterminer la voie à suivre pour former un gouvernement conformément aux cadres constitutionnel et juridique. Soulignant la nécessité d'éviter une escalade des tensions, les trois présidents ont encouragé toutes les parties à unir leurs efforts pour sortir de l'impasse politique et préserver l'unité nationale, dans l'intérêt de l'Iraq et de sa population. Le 11 décembre, le Premier Ministre a demandé aux partis politiques de présenter de nouveaux candidats aux postes de ministre de la défense et de l'intérieur. Poursuivant ses efforts tendant à faire émerger un consensus, le Président Saleh s'est entretenu avec les principaux dirigeants des partis politiques.

6. Le 18 décembre, la Chambre des députés (le Parlement) a siégé pour examiner les huit candidats présentés par le Premier Ministre. À cette séance, les nominations aux ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, du plan et de la culture ont été officiellement approuvées. Lors d'une séance ultérieure, tenue le 24 décembre, deux nominations supplémentaires, au ministère de l'éducation et à celui des émigrés et des déplacés, ont été entérinées. Trois postes clefs (intérieur, justice et défense) restent vacants. Un seul des 19 portefeuilles ministériels, celui de l'éducation, a été attribué à une femme. Toutefois, le poste reste à pourvoir puisque cette dernière a retiré sa candidature à la suite d'allégations concernant les liens supposés d'un membre de sa famille avec l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL).

7. Entre-temps, le 10 décembre, le premier anniversaire de la victoire militaire sur l'EIIL a été marqué, à Bagdad et dans l'ensemble du pays, par une série de commémorations. Au cours d'une cérémonie de haut niveau organisée au Ministère de la défense, le Premier Ministre Abdul-Mahdi, s'exprimant en sa qualité de commandant en chef, a rendu hommage aux membres des forces de sécurité morts pendant la campagne militaire. Il a également fait l'éloge de son prédécesseur et de son gouvernement pour leur direction éclairée et salué le grand ayatollah Ali el-Sistani, autorité religieuse suprême.

8. Le 3 décembre, à Erbil, le Parti démocratique du Kurdistan a annoncé que l'actuel Premier Ministre de la Région du Kurdistan, Nechirvan Barzani, serait le candidat du parti à la présidence de la Région du Kurdistan si, sur décision du Parlement de la Région, le poste venait à être rétabli. Le parti a également indiqué que le Président actuel du Conseil de sécurité de la Région du Kurdistan, Masrour

Barzani, était candidat au poste de Premier Ministre de la Région. Le Parti démocratique du Kurdistan a confirmé qu'il avait mis sur pied une équipe chargée de diriger la deuxième série de consultations avec les autres partis politiques de la Région au sujet de la formation du prochain gouvernement de la Région. La plupart des autres partis se sont félicités des négociations, mais certains ont manifesté leur intérêt à constituer une opposition parlementaire. La formation du nouveau gouvernement n'a guère progressé au cours des semaines ayant suivi ces annonces.

B. Relations entre Bagdad et Erbil

9. Le 14 novembre, la Cour suprême fédérale a reporté au 9 décembre l'audience au cours de laquelle elle devait examiner la plainte déposée par l'ancien Ministre iraquien du pétrole contre le Gouvernement de la Région du Kurdistan concernant la constitutionnalité des exportations directes unilatérales de pétrole par la Région du Kurdistan. La Cour a expliqué que les experts techniques qu'elle avait désignés n'avaient pas terminé leur rapport à temps. L'audience s'est finalement tenue le 23 janvier 2019.

10. Le 16 novembre, le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sont convenus de reprendre les exportations de pétrole de Kirkouk par l'oléoduc de la Région du Kurdistan. L'accord prévoit que le Gouvernement fédéral commencera à exporter entre 50 000 et 100 000 barils par jour vers le port turc de Ceyhan en passant par la région du Kurdistan, sous la protection de l'Organisme d'État pour la commercialisation du pétrole.

11. Le 21 novembre, le chef du Département des douanes du Gouvernement de la Région du Kurdistan a annoncé que celui-ci avait signé un accord avec une délégation de responsables des douanes du Gouvernement fédéral portant sur la suppression des postes de contrôle douanier, établis en septembre 2018 par le Gouvernement fédéral, entre Erbil et Kirkouk, Kirkouk et Souleïmaniyé, et Dahouk et Mossoul. La décision n'a toujours pas été appliquée et les postes de contrôle douanier restent en service. Le 16 janvier, le Ministère iraquien des finances a publié une déclaration indiquant que le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan étaient convenus d'unifier les droits de douane à tous les postes frontière du pays et de supprimer les postes de contrôle douanier entre la Région du Kurdistan et le reste du pays.

12. Les 22 et 23 novembre, le chef du Parti démocratique du Kurdistan, Massoud Barzani, a tenu des réunions consultatives à Bagdad et à Najaf avec des personnalités politiques de haut niveau du pays, notamment le Premier Ministre Abdul-Mahdi, et le Président de la Chambre Al-Halbousi. Les réunions visaient essentiellement à débloquer la situation entre Bagdad et Erbil et à établir un dialogue pacifique afin de résoudre les différends et d'ouvrir un nouveau chapitre dans leurs relations. Il a également été question des conditions de sécurité et la reconstruction à Ninive, de la normalisation de la situation politique à Kirkouk et de la coordination entre les forces de sécurité iraqiennes et les peshmergas dans les opérations menées contre les éléments résiduels de l'EIL.

13. Le financement par le Gouvernement fédéral demeure un sujet de préoccupation pour la classe politique de la Région du Kurdistan, plus précisément l'affectation de 12,67 % du budget national au Gouvernement de la Région au titre du projet de loi de finances fédérale de 2019, qui a été examiné en deuxième lecture par le Parlement le 24 décembre. L'enveloppe allouée est fonction d'un calcul (contesté) de la part que la Région du Kurdistan représente dans la population totale du pays.

C. Conditions de sécurité

14. Les éléments résiduels de l'EIL continuent de représenter une menace asymétrique dans le nord et le centre-nord de l'Iraq (provinces de Kirkouk, de Ninive et de Salaheddine) et dans le centre du pays (provinces d'Anbar, de Bagdad et de Diyala). Qui plus est, les pressions exercées sur l'EIL dans les régions frontalières de la République arabe syrienne ont donné lieu à des contre-attaques du groupe et aggravé l'insécurité à la frontière avec l'Iraq. Le 13 novembre, le Premier Ministre a annoncé que la frontière iraquo-syrienne était sûre et que les forces de sécurité iraqiennes continuaient de surveiller la situation. Le 21 novembre, le Ministère iraquien de la défense a indiqué que des appareils iraqiens avaient procédé à des frappes aériennes contre des positions de l'EIL sur le territoire de la République arabe syrienne.

15. Pour les Iraquiens, le retour à la normale du point de vue politique, social et économique continue d'être menacé par les activités terroristes, qui touchent en premier lieu les civils. Cela étant, la neutralisation des explosifs placés par l'EIL ou hérités d'autres conflits contribue modestement à l'instauration d'un environnement stable favorable à la reconstruction.

16. Au cours de la période à l'examen, le Ministère turc de la défense a confirmé que des frappes aériennes avaient visé des cibles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Iraq au cours de la période considérée. Les victimes civiles et les dommages matériels causés par ces attaques restent une source de préoccupation pour le Gouvernement iraquien. Le 14 décembre, le Ministère iraquien des affaires étrangères a publié une déclaration dans laquelle il déplorait les frappes turques contre des positions du PKK dans les monts Sinjar et le district de Makhmour, qui auraient fait quatre morts parmi les civils.

D. Faits nouveaux survenus aux niveaux régional et international

17. Au début du mois d'octobre, je me suis joint aux dirigeants des pays voisins de l'Iraq, dont l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Koweït, la République islamique d'Iran et la Turquie, pour féliciter Barham Saleh pour son élection à la présidence de la République d'Iraq, et Adel Abdul-Mahdi pour sa nomination au poste de Premier Ministre. Les acteurs régionaux ont fait clairement comprendre qu'ils considéraient la formation d'un gouvernement en Iraq comme une étape importante vers l'établissement de relations plus solides et plus équilibrées entre les pays du Moyen-Orient.

18. Du 11 au 18 novembre, le Président Saleh a entrepris une tournée régionale et s'est rendu au Koweït, aux Émirats arabes unis, en Jordanie, en République islamique d'Iran et en Arabie saoudite. Dans ses entretiens avec les dirigeants de ces pays, il a souligné que l'Iraq souhaitait renforcer ses relations avec ses voisins dans les domaines de la coopération économique et de la lutte contre le terrorisme. Il a également insisté sur le fait que l'Iraq avait besoin que ses partenaires régionaux le soutiennent davantage dans sa reconstruction au lendemain de la défaite militaire de l'EIL.

19. Le Président de la Chambre des députés a également eu des discussions avec des dirigeants de la région, lors de ses visites au Qatar le 18 novembre et en Arabie saoudite le 17 décembre, au cours desquelles il a été question de l'avenir de la coopération, notamment en ce qui concerne le commerce et les investissements en Iraq.

20. Le 26 décembre, le Président a reçu le Secrétaire d'État du Saint-Siège, le cardinal Pietro Parolin, avec qui il a parlé de coexistence pacifique, de tolérance et de lutte contre l'extrémisme religieux. Le 29 décembre, le Président Saleh a rencontré

le Premier Ministre du Royaume hachémite de Jordanie, Omar al-Razzaz, et leurs discussions ont porté, entre autres, sur la coopération dans les secteurs des transports, de l'industrie, des finances, de l'énergie et de l'agriculture.

21. Le 3 janvier, le Président Saleh s'est rendu en Turquie accompagné d'une délégation iraquienne de haut niveau. Les discussions entre le Président Saleh et le Président turc, Recep Tayyip Erdoğan, ont principalement porté sur le renforcement des relations commerciales et économiques entre les deux pays. Des questions régionales, telles que la lutte contre le terrorisme et la gestion des eaux transfrontières, ont également été examinées.

22. Le Gouvernement iraquien a poursuivi des discussions bilatérales avec les États-Unis d'Amérique au sujet de la prolongation de l'exemption temporaire accordée à l'Iraq le 5 novembre pour lui permettre de continuer d'importer du gaz de la République islamique d'Iran afin de soutenir la production nationale d'électricité. Le 20 décembre, les États-Unis ont prolongé l'exemption de 90 jours afin d'aider l'Iraq à satisfaire ses besoins énergétiques immédiats.

23. Le 9 janvier 2019, le Président Saleh, le Premier Ministre Abdul-Mahdi, le Président de la Chambre des députés al-Halbousi et le Ministre des affaires étrangères, Mohamed Al-Hakim, ont rencontré le Secrétaire d'État américain, Michael Pompeo. Ils se sont entretenus sur les mesures visant à assurer la stabilité, la sécurité et la prospérité de l'Iraq, notamment la « défaite territoriale de l'EIIL » et l'appui apporté par les États-Unis aux forces de sécurité iraquiennes dans le contexte de l'accord-cadre stratégique de 2008.

III. État actualisé des activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et de l'équipe de pays des Nations Unies

A. Activités politiques

24. Dans le cadre de la formation du nouveau gouvernement, mon Représentant spécial s'est entretenu avec des responsables gouvernementaux, des représentants des partis politiques, des parlementaires, des groupes de femmes, des responsables de la société civile et des dirigeants religieux et locaux, ainsi qu'avec le grand ayatollah Ali el-Sistani. Mon Représentant spécial les a félicités d'avoir franchi une étape importante dans la transformation démocratique du pays et a exhorté toutes les forces politiques à parvenir à un accord sur les postes ministériels afin que le Gouvernement puisse commencer à tenir les promesses qu'il avait faites à la population, à savoir de meilleures conditions de sécurité, le retour dans la dignité des personnes déplacées, le rétablissement des services publics, la relance de l'économie et l'exécution de projets de reconstruction et de développement. Il a rappelé aux partis politiques qu'ils devaient tous contribuer à mettre en place un cadre propice à l'action du nouveau Premier Ministre et de son gouvernement pour que ces derniers puissent mener à bien leur programme de transition et amener l'Iraq à tourner la page de la crise et à entrer dans une période de développement durable et de stabilité politique.

25. Au cours de la période considérée, mon Représentant spécial s'est également rendu dans la Région du Kurdistan, où il a insisté auprès des responsables politiques pour qu'ils facilitent la mise en place d'un gouvernement inclusif à Bagdad et lui apportent leur appui, accélèrent la formation du Gouvernement de la Région du Kurdistan à Erbil à la suite des élections législatives du 30 septembre, et règlent toutes les questions en suspens entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région.

26. Mon Représentant spécial a également rencontré les chefs des partis politiques, à Bagdad et à Erbil, afin de plaider en faveur d'une véritable intégration des femmes dans les négociations sur la formation du gouvernement et de leur représentation à tous les niveaux de décision, que ce soit au gouvernement, dans les commissions parlementaires ou dans l'exécutif.

27. Le 25 novembre, à Erbil, dans le cadre des activités de sensibilisation que la Mission mène en faveur de la protection des droits des femmes, mon Représentant spécial a participé au lancement de la campagne « 16 journées d'action contre la violence sexiste » sur le thème « Écoutez-moi aussi ». Il a souligné que le système des Nations Unies poursuivait son travail de sensibilisation à la protection des droits des femmes à l'échelle mondiale et appelé l'attention sur le renforcement de l'aide humanitaire dans toutes les régions d'Iraq.

28. Du 24 octobre au 6 décembre, en coordination avec la Commission iraquienne de réconciliation nationale, la Mission a participé à une série de séances de travail avec des représentants de groupes minoritaires sur le thème des minorités dans les médias afin d'élaborer une stratégie et un plan de travail visant à nouer un véritable dialogue entre les minorités et les médias irakiens.

29. Le 9 décembre, en collaboration avec le Gouvernement iraquien, ma Représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale, a lancé une stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes ; cette stratégie servira de cadre général dont les décideurs et les responsables politiques pourront s'inspirer pour prendre des mesures concrètes visant à prévenir la violence contre les femmes et les filles et à protéger les rescapées de telles violences.

30. Ma nouvelle Représentante spéciale, Jeanine Hennis-Plasschaert, a pris ses fonctions en Iraq le 16 décembre. Elle s'est ensuite entretenue avec des hauts responsables à Bagdad et à Erbil, des représentants de partis politiques, la communauté internationale et le Conseil des commissaires de la Haute Commission électorale indépendante. Au cours de ces réunions, elle a réaffirmé que la MANUI continuerait d'appuyer le pays alors qu'il s'orientait sur la voie d'un avenir plus pacifique et plus prospère et elle s'est engagée à ce que l'action de la Mission soit parfaitement alignée sur les priorités du Gouvernement en faveur de la stabilité à long terme du pays sur les plans politique, économique et sociétal.

B. Assistance électorale

31. Le 10 novembre, à la suite d'un vote parlementaire visant à lever leur suspension, le Conseil des commissaires de la Haute Commission électorale indépendante et les directeurs généraux des bureaux électoraux de province ont officiellement repris leurs fonctions. Le Conseil des commissaires s'est réuni pour débattre de la gestion des prochaines élections aux conseils provinciaux, initialement prévues pour le 22 décembre 2018. Les commissaires ont fait valoir qu'ils avaient besoin de plusieurs mois pour les préparer et qu'ils proposeraient de nouvelles dates de scrutin à la Chambre des députés et au Conseil des ministres. Le 25 novembre, la Commission juridique de la Chambre s'est entretenue avec le Conseil des commissaires au sujet des propositions de modifications à apporter à la loi électorale s'appliquant aux conseils provinciaux et aux conseils de district.

32. Le 18 novembre, la Haute Commission électorale indépendante a rouvert ses centres pour reprendre l'inscription biométrique des personnes ayant le droit de vote, y compris celles qui auront atteint la majorité électorale avant les élections aux conseils provinciaux. La Commission distribue également les cartes d'électeur qui n'ont pas encore été retirées. Le Conseil des commissaires a indiqué que les moyens

techniques utilisés lors des élections législatives de 2018, y compris pour l'inscription des électeurs, la vérification de leur identité et la gestion des résultats, seraient employés pour les élections aux conseils provinciaux.

33. Lors de réunions avec la MANUI, la Haute Commission électorale indépendante a fait part de son intention de procéder à un examen postélectoral pour évaluer les élections législatives de mai 2018 et en tirer des enseignements. La Mission et l'International Foundation for Electoral Systems apporteront leur appui à cette initiative de la Haute Commission.

34. À la demande de la Haute Commission électorale indépendante du Kurdistan, la Mission a prêté son concours à la définition du cadre et des méthodes de l'examen postélectoral, qui ont été approuvés par la Commission. Outre des réunions avec les responsables des centres de vote, les cadres des provinces et les services de la Haute Commission électorale indépendante du Kurdistan, l'examen comprendra des activités ciblées avec les représentants des partis politiques et des organisations de la société civile. La Haute Commission financera les activités, tandis que le Bureau des affaires électorales de la MANUI fournira un appui technique.

C. Droits de l'homme et état de droit : faits nouveaux et activités

35. Les pertes civiles enregistrées du 13 novembre au 31 décembre s'élevaient à 97 personnes en tout (48 tuées, dont une femme, et 49 blessées, dont une femme), soit un nombre bien moins élevé que les 479 pertes civiles (150 morts et 329 blessés) constatées pour la même période en 2017. Pour la période considérée, les pertes civiles sont principalement imputables à des tirs d'armes de petit calibre et à l'explosion de véhicules piégés. La menace vise essentiellement les civils des provinces d'Anbar, de Bagdad, de Bassora, de Diyala, de Kirkouk, de Ninive, de Salaheddine et de Najaf.

36. Quatre fois au cours de la période considérée, l'EIIL ou d'autres groupes armés non identifiés ont tué ou enlevé des représentants locaux (moukhtars) et des chefs tribaux dans les provinces de Ninive, de Diyala et d'Anbar, accusant leurs victimes de fournir aux autorités des renseignements sur leurs activités.

37. La Mission a continué de suivre les procès se déroulant en Iraq (y compris ceux de membres présumés de l'EIIL) et demeure préoccupée par le fait que les obligations conventionnelles qui incombent à l'Iraq en matière de garanties d'une procédure régulière et d'un procès équitable ne sont pas systématiquement observées. En outre, elle a poursuivi ses activités de dialogue et de sensibilisation concernant le traitement des membres présumés de l'EIIL poursuivis en justice, les suites données par le système de justice pénale aux allégations de mauvais traitements et de torture des accusés, le respect des garanties nationales et internationales d'une procédure régulière dans les enquêtes judiciaires et les procès se déroulant à Bagdad. C'est dans ce contexte que la Mission a tenu, le 2 décembre, une réunion avec l'ordre des avocats irakiens.

38. Le suivi des auditions judiciaires des accusés membres présumés de l'EIIL s'inscrit également dans le cadre de l'action entreprise par la Mission pour amener l'EIIL à répondre de ses actes, dans la mesure où il est essentiel de garantir à la fois la justice et le respect du principe de responsabilité pour qu'un Iraq unifié puisse se relever après le conflit qu'il a traversé. Dans le droit fil de ces activités, la Mission continue de prêter assistance au Conseiller spécial et Chef de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, constituée en application de la résolution [2379 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité pour aider l'Iraq à tenir le groupe comptable des

actes qu'il a commis et qui sont susceptibles de constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou des crimes de génocide.

39. Selon les chiffres provisoires de 2018, les signalements d'actes de violence commis contre des femmes (à l'exclusion des meurtres et des suicides) ont été plus nombreux qu'en 2017 (7 129 contre 6 987). L'absence de mesures efficaces de prévention et de répression continue de faire obstacle à la protection des femmes contre les actes de violence.

40. Les efforts se poursuivent pour secourir les membres de la communauté yézidie portés disparus ou retenus captifs, le nombre de ceux dont on est toujours sans nouvelles restant élevé. Depuis mon dernier rapport, 12 autres personnes ont été retrouvées ou libérées. Le Département des affaires yézidiennes du Ministère des affaires et des affaires religieuses du Gouvernement de la Région du Kurdistan a indiqué qu'au 29 novembre, 3 334 personnes (2 121 femmes et filles, et 1 213 hommes et garçons) avaient été retrouvées et libérées mais que 3 083 Yézidis (1 427 femmes et filles 1 656 hommes et garçons) restaient captifs de l'EIIL ou portés disparus.

41. La population a continué de manifester dans plusieurs provinces, ce qui a donné lieu à des actes de violence contre les manifestants. Ainsi, la MANUI a confirmé le meurtre de Cheikh Wissam al-Ghrawi, un religieux ayant pris part aux manifestations à Bassora pour demander la fourniture d'eau potable et d'électricité et qui a été tué le 17 novembre devant sa maison par des individus armés non identifiés. La Mission assure le suivi avec les autorités pour veiller à ce que les auteurs de ce crime soient traduits en justice. Elle continue en outre de suivre de près la question de l'accès des familles à leurs proches incarcérés à Bassora durant les manifestations.

42. Dans le cadre de l'action qu'elle mène en faveur de la création de réseaux et de la formation d'un consensus sur les réformes législatives, la MANUI a organisé durant deux jours, les 26 et 27 novembre, un atelier consultatif consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes. Les participants ont décidé d'adresser une requête à la commission législative de la Chambre des députés pour qu'elle inscrive à l'ordre du jour de la Chambre l'examen d'un projet de loi relatif à la lutte contre la violence domestique et la modification ou l'abrogation de l'article 398 du Code pénal, en vertu desquels, respectivement, l'auteur de certains crimes de violence sexuelle peut échapper aux poursuites pénales en épousant sa victime, et celles de l'article 409, qui « justifie » les crimes d'honneur.

43. Les 28 et 29 novembre à Bagdad, la MANUI a dispensé à 31 représentants de la jeunesse une formation sur le rôle de la jeunesse dans la promotion et la protection des droits de la personne en Iraq, afin de les sensibiliser à cette question et à la manière dont eux-mêmes pouvaient y contribuer.

44. Le 4 décembre, la MANUI a rencontré le président de la Cour fédérale de cassation de Ninive, dans le district de Tellkeïf. Le président a indiqué que, en 2018, la première chambre du tribunal correctionnel de Ninive avait été saisie de 1 029 affaires, dont 93 % au titre de l'article 4 de la loi iraquienne de lutte contre le terrorisme (loi n° 13 de 2005). Parmi les prévenus, 232 ont été condamnés à mort, 269 à une peine d'emprisonnement à vie, 359 à des peines d'emprisonnement de 15 ans et 157 ont été relaxés.

45. Le 5 décembre, la MANUI a organisé une table ronde d'une journée avec des avocats et des militants de la société civile de Ninive pour faire le point sur le système de justice pénale de la province depuis la défaite militaire de l'EIIL. Les participants ont fait part de leurs expériences en matière d'administration de la justice, de prise en charge des victimes de violence sexuelle et de celle des groupes marginalisés. Cette table ronde est la première d'une série de rencontres sur les questions de justice qui doivent avoir lieu à Ninive dans les prochains mois. Elle a débouché sur la création,

par la Mission, du réseau des droits de la personne et de la justice de Ninive. Composé de militants de la société civile, de travailleurs sociaux et de représentants du barreau de Mossoul, il a été chargé des questions relatives aux droits de la personne dans le cadre de l'administration de la justice, y compris les problèmes concernant le respect de la légalité.

46. Du 10 au 13 décembre, la MANUI a organisé diverses activités afin de célébrer la Journée des droits de l'homme dans plusieurs provinces d'Iraq, dont celles de Bagdad, de Bassora, d'Erbil et de Kirkouk. Y ont participé des fonctionnaires, des membres d'institutions nationales de défense des droits de la personne, des journalistes, des représentants de groupes minoritaires, des défenseurs des droits de la personne, des universitaires et des membres de la société civile.

47. Durant la période considérée, l'équipe spéciale de surveillance et d'information de la MANUI chargée des cas de violations graves contre des enfants en temps de conflit armé, coprésidée par la Mission et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a confirmé neuf cas de violation grave dans lesquels six garçons sont morts et 21 autres enfants (15 garçons et 6 filles) ont été mutilés. Ces violences, résultant de l'emploi d'engins explosifs et d'attentats à la bombe, ont eu lieu dans les provinces d'Anbar, de Diyala, de Ninive et de Salaheddine. Une attaque contre une école à Salaheddine n'a pas pu être confirmée.

48. La Mission a organisé des ateliers à l'intention d'organisations non gouvernementales locales et internationales qui viennent en aide à des victimes de violence sexuelle liée aux conflits. L'accent a été mis sur l'importance de suivre la situation des familles affiliées à l'EIIL dans les camps de déplacés car un nombre préoccupant de personnes y étaient visiblement victimes de crimes de violence sexuelle. Les 21 et 27 novembre, la Mission et d'autres coordonnateurs de haut niveau chargés de la question de la violence sexuelle liée au conflit se sont réunis avec les autorités, à Erbil et à Bagdad, respectivement, pour examiner les progrès accomplis dans les six domaines prioritaires arrêtés dans le communiqué commun relatif à la prévention et à la répression de la violence sexuelle dans les situations de conflit, et pour fixer les priorités en 2019. Les participants ont demandé à la Mission de les aider à élaborer un protocole de communication propre à faciliter la mise en commun d'informations et le suivi de la mise en œuvre du communiqué commun sur le plan technique.

49. Le 29 novembre, la MANUI et l'UNICEF ont tenu la première réunion du groupe chargé de coordonner l'action visant à répondre aux besoins des enfants nés d'un viol ou d'un père combattant dans les rangs de l'EIIL et de leurs mères. Ce groupe s'efforce de mieux couvrir les besoins des enfants nés durant le conflit en rationalisant et en consolidant la coordination des principaux intervenants, afin que les mesures prises par les diverses institutions soient efficaces, adaptées et harmonisées.

D. Aide humanitaire, stabilisation et développement

50. Depuis la défaite militaire de l'EIIL, près de 4,1 millions de déplacés ont regagné leurs plus de 1 400 lieux d'origine dans 35 districts et sept provinces d'Iraq. Parmi eux, 500 000 personnes, regroupées dans 15 districts de cinq provinces, à savoir Anbar, Diyala, Kirkouk, Ninive et Salaheddine, sont considérées comme vivant dans un grand, voire un très grand besoin, d'aide humanitaire. En 2018, le taux de retour n'a cessé de décroître, alors que plus de 1,8 million de personnes restent déplacées dans le pays.

51. Le 20 novembre, l'Organisation internationale pour les migrations a publié une étude intitulée « Reasons to Remain: Categorizing Protracted Displacement in Iraq », qui constitue la première étape d'un processus d'analyse complète de la situation des déplacés sur le plan géographique et de recensement des obstacles à leur retour.

52. À la fin de novembre, des dizaines de milliers de personnes, principalement à Ninive et à Salaheddine, ont été touchées par de fortes pluies et des inondations qui ont emporté des routes et des ponts et endommagé des habitations. À Ninive, plusieurs camps de déplacés ont subi de lourds dégâts. Il est ressorti des évaluations des besoins réalisées rapidement qu'il fallait de toute urgence équiper les camps d'abris temporaires, de nouvelles tentes, de services en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et y réaliser des opérations de drainage et de déblayage. Les interventions humanitaires ont été axées sur les besoins immédiats et les travaux de réhabilitation visant à rétablir les normes minimales dans 125 camps. Le 25 novembre, un séisme d'une amplitude de 6,3, le deuxième dans la région en quatre mois et le troisième de l'année, a frappé la partie occidentale de la République islamique d'Iran, près de la frontière iraquienne. En novembre 2017, un séisme d'une amplitude de 7,3 s'était produit à la frontière entre l'Iraq et la République islamique d'Iran et avait fait plus de 630 morts. La préparation aux interventions d'urgence et leur planification est l'un des objectifs stratégiques du plan de réponse humanitaire 2019.

53. Au cours de la période considérée, les acteurs humanitaires ont fourni une aide à 416 221 Iraquiens vulnérables, le nombre total de bénéficiaires sur atteignant 2,2 millions. En 2018, 1,06 milliard de dollars a été alloué aux interventions humanitaires en Iraq, 48 % de ce montant allant au plan de réponse humanitaire 2018 qui est financé à 89 %.

54. L'équipe de pays pour l'action humanitaire met la dernière main à une évaluation d'ensemble des besoins humanitaires et à un plan de secours pour 2019 qui vise à venir en aide à 1,8 million de déplacés à la fois dans des camps et d'autres sites, ainsi qu'à des personnes de retour dans un grand, voire un très grand besoin, d'aide humanitaire. L'objectif global est d'orienter la transition post-conflit vers des solutions durables, conformes aux principes sur lesquels repose le dispositif de retour approuvé par le Gouvernement iraquien.

55. S'agissant de la stabilisation, le mécanisme de financement pour la stabilisation immédiate du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a permis l'achèvement de 1 617 projets couvrant l'ensemble des neuf domaines de travail, dans les cinq provinces libérées d'Iraq. Le mécanisme, qui est en charge de 3 051 projets au total dans tout le pays, dont 53 % sont à présent achevés, a besoin de fonds supplémentaires pour mener à bien ceux qui ont été arrêtés. Les pourparlers se poursuivent avec le Gouvernement iraquien concernant sa possible contribution au programme.

56. L'équipe de pays des Nations Unies a continué d'appuyer le relèvement à long terme et les efforts de reconstruction. Le 15 novembre 2018, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont présenté le premier cadre de planification pour la reconstruction de Mossoul qui ouvre des perspectives sur la façon de reconstruire la ville en mieux au profit de ses habitants. Plus de 100 participants venant d'administrations locales, du secteur privé, d'associations de la société civile et d'organismes des Nations Unies ont débattu des priorités et des recommandations proposées. Cette manifestation a mis en évidence la complexité du défi qu'il faut relever pour reconstruire rapidement tout en protégeant le patrimoine et le caractère historique de la vieille ville.

57. Dans le cadre du programme de réponse aux crises et de résilience du PNUD pour l'Iraq, ont été exécutés 270 projets concernant principalement les services de première nécessité, les infrastructures essentielles, les moyens de subsistance, la consolidation de la paix et la gestion des crises.

58. Le 29 novembre, ma Représentante spéciale adjointe chargée du développement et des affaires humanitaires, Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire, a prononcé une allocution à la première cérémonie de remise des diplômes à l'issue d'une formation à la neutralisation des explosifs et des munitions suivie pour la première fois par plusieurs femmes. Deux formations ont été dispensées à des officiers des deux sexes par le Ministère de l'intérieur, avec l'appui du Service de la lutte antimines, afin de renforcer la capacité nationale de neutraliser les engins explosifs sur le long terme.

59. En réponse à la demande du Ministère de la santé et de l'environnement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a entrepris d'analyser en détail, dans des laboratoires accrédités au niveau international, des échantillons prélevés dans l'environnement, ce qui devrait permettre de trouver les causes de la mort d'une très grande quantité de poissons dans l'Euphrate, près de Mousseïb (province de Babel), au tournant d'octobre et de novembre. On estime à 8 millions le nombre de carpes d'élevage qui ont péri (soit 10 000 à 15 000 tonnes), un phénomène qui a eu de graves conséquences économiques pour la population locale. Les résultats attendus aideront à élaborer des mesures correctives et préventives afin de réduire le risque de futurs événements de ce type.

60. Au mois de novembre, afin de remédier à la pénurie d'eau qui affecte le sud de l'Iraq, l'UNICEF a continué de fournir de l'eau potable et de faire passer des messages à caractère éducatif à plus de 50 000 enfants (dont 25 000 filles) dans 70 établissements scolaires du district d'Abou el-Khassib, une mesure visant à inciter à laisser les enfants à l'école, sur le court comme le long terme. Afin de renforcer les capacités nationales, le Fonds a dispensé à 25 fonctionnaires de la Direction de la santé de Bassora une formation au contrôle de la qualité de l'eau et à 300 employés des hôpitaux de cette ville une formation au traitement des maladies transmises par l'eau, notamment le choléra qui est endémique en Iraq. Ces actions ont permis de limiter le risque d'épidémies, à une période de l'année qui présente de hauts risques. L'UNICEF, avec d'autres organismes des Nations Unies et les partenaires gouvernementaux, continue de chercher et de mettre en place des solutions à plus long terme et plus durables pour remédier aux problèmes de ressources en eau que rencontre l'Iraq et adopter des mesures de prévention et de préparation visant à lutter contre le choléra et d'autres maladies transmises par l'eau.

61. Le 15 décembre, au Centre de traitement numérique des manuscrits orientaux d'Erbil, l'UNESCO a inauguré de nouveaux locaux affectés à la conservation, en appui au programme national de numérisation et de conservation d'une collection rare de manuscrits anciens. Cette cérémonie parachève la collaboration que l'UNESCO a entretenue avec le Centre aux fins de la fourniture de matériel et de pièces essentiels et de la formation du personnel aux techniques de conservation et de restauration. Plus de 8 000 manuscrits appartenant à 105 collections provenant d'Iraq, de Turquie et de la République islamique d'Iran sont en cours de numérisation. Actuellement, quelque 10 000 manuscrits doivent encore subir des opérations de conservation et être archivés.

62. L'ONU a continué d'appuyer l'action de réforme et de renforcement des capacités menée par le Gouvernement, l'objectif étant d'instaurer un contexte favorable au développement durable. Du 12 au 18 novembre, le Bureau de la coordination des activités de développement a organisé, sous les auspices de ma Représentante spéciale adjointe chargée du développement et des affaires

humanitaires et en appui à l'équipe de pays des Nations Unies, une série de débats de groupes thématiques afin d'établir le bilan commun de pays qui servira de base à l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2020-2024.

63. Par ailleurs, pendant la période considérée, le Bureau de la coordination des activités de développement, en collaboration avec l'École des cadres des Nations Unies, a organisé des ateliers sur la programmation par pays dans le contexte du Programme 2030 à l'intention des représentants de l'ONU, du Gouvernement, des partenaires de développement, du secteur privé et du monde universitaire. Ces formations non seulement renforceront la capacité de l'Organisation et de ses partenaires à aider le Gouvernement iraquien à mettre en œuvre le Programme 2030 mais elles permettront aussi de créer une réserve de formateurs qui transmettront leurs connaissances et leurs compétences à différents niveaux.

64. En novembre 2018, l'UNICEF, en collaboration avec le Gouvernement iraquien et d'autres partenaires, a recueilli, dans le cadre d'une enquête en grappes à indicateurs multiples, des données essentielles sur la situation des enfants et des femmes en Iraq. Ces données, qui portent sur quelque 200 indicateurs et couvrent les 18 provinces iraqiennes, seront utiles au Gouvernement dans le cadre de l'élaboration des dispositifs, politiques et plans nationaux destinés à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

65. L'amélioration du système de justice pénale, du maintien de l'ordre et de la lutte contre la corruption sont autant de domaines dans lesquels l'ONU a fourni une aide substantielle à l'Iraq. Durant la période considérée, le PNUD a organisé des ateliers à l'intention de 60 fonctionnaires de rang élevé et de rang intermédiaire afin de les renseigner sur la feuille de route de la police locale. Le 13 novembre, il a lancé une enquête de suivi sur la perception de la sûreté et de la sécurité par la population dans six provinces. Il a contribué également au développement des capacités du Conseil supérieur de l'audit aux fins de la conduite d'audits judiciaires et d'enquêtes liées à la lutte contre la corruption. En outre, il a introduit une approche fondée sur l'analyse d'impact des réglementations au Ministère de la planification, ce qui devrait aider cette administration à s'acquitter de son mandat en examinant la législation sous l'angle de son impact social, économique et environnemental.

66. Durant la période considérée, le PNUD a dispensé une formation au règlement des conflits et à la médiation à 130 chefs (dont 30 femmes) et cheikhs locaux, dans les provinces de Ninive et de Salaheddine. Le 13 novembre, à Bagdad, il a facilité la tenue d'une réunion du groupe des universités iraqiennes pour l'éducation à la paix ; 12 doyens d'université y ayant participé ont par la suite formé un sous-comité scientifique en vue d'élaborer un programme diplômant d'études sur la paix. Par ailleurs, du 22 novembre au 22 décembre, le PNUD a organisé à Erbil six ateliers traitant de l'évolution du conflit et de la prévention de l'extrémisme violent, qui ont été suivis par 150 jeunes (dont 66 femmes). Les participants venaient des provinces d'Anbar, de Bagdad, de Bassora, de Dhi Qar, de Kirkouk, de Ninive, d'Al Qadissiyah et de Salaheddine.

67. Le 11 décembre, le cabinet du Premier Ministre a réuni pour la première fois les parties prenantes au recensement de la population et des ménages de 2020 préparé avec le concours technique du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), afin de mobiliser tout l'appui nécessaire. Le dernier recensement complet de la population iraquienne remontant à 1957, il est urgent de produire des données démographiques exactes afin que l'élaboration et la planification des politiques se fondent sur des faits. À cette fin, le Ministère de la planification, les bureaux de statistique iraqiens et le FNUAP ont lancé une enquête nationale sur les adolescents

et les jeunes sur laquelle le pays se fondera pour formuler son projet pour cette tranche de la population à l'horizon 2030.

68. Des restrictions aux principaux points de passage entre Erbil et Kirkouk, Kirkouk et Souleïmaniyé, et Dahouk et Mossoul empêchent toujours l'acheminement de l'aide humanitaire. Les formalités d'importation prennent à présent quatre fois plus de temps qu'avant la mise en place des points de passage ; il faut parfois compter jusqu'à 12 semaines, selon les produits que les partenaires humanitaires cherchent à importer. Les organisations non gouvernementales ont également signalé que le personnel de sécurité en poste aux points de passage situés dans les provinces du nord et du centre demandait, outre les documents d'accès délivrés par les autorités fédérales, des autorisations émanant des autorités locales. La MANUI est en rapport avec les autorités compétentes pour atténuer les effets négatifs de ces nouvelles restrictions.

E. Sécurité et questions opérationnelles

69. La Mission a continué de mettre en œuvre en Iraq des mesures fermes d'atténuation des risques de sécurité pour renforcer au maximum la sûreté des entités appelés à exécuter leurs programmes dans des conditions difficiles. Les Nations Unies maintiennent une coordination étroite avec le Gouvernement iraquien afin que celui-ci fournisse l'appui indispensable sur le plan de la sécurité à l'exécution des activités politiques, humanitaires et liées au développement qui sont menées dans le pays. Il sera crucial de poursuivre sur cette voie pour assurer avec efficacité la protection des opérations et du personnel des Nations Unies en 2019.

70. L'application des recommandations formulées à l'issue de l'examen externe indépendant effectué en novembre 2017 a progressé durant la période considérée, y compris par la restructuration de la fonction de coordination de l'action humanitaire et du développement dans la Mission, la consolidation des mécanismes de coordination dans tous les organismes des Nations Unies et le deuxième examen du dispositif de sécurité de la MANUI. Conformément à ces recommandations, d'autres changements doivent intervenir au niveau du personnel, notamment la prise en compte, dans le tableau d'effectifs de la Mission, des Volontaires de Nations Unies recrutés sur le plan national.

71. À la suite d'un examen, le Bureau intégré de coordination des activités d'aide au développement et d'assistance humanitaire a été remplacé par le Bureau de la coordination des activités de développement. Ce dernier traitera des aspects politiques du programme d'intervention humanitaire et de développement avec le Gouvernement iraquien, la communauté internationale et les autres parties prenantes. Il appuiera également ma Représentante spéciale adjointe chargée du développement et des affaires humanitaires qui s'emploie à faire en sorte que l'action de la communauté internationale soit coordonnée et alignée sur les priorités du Gouvernement, et il contribuera à la coordination des efforts déployés par la Mission sur le plan politique avec les travaux menés par l'équipe de pays des Nations Unies. La nouvelle structure a été approuvée par les organes délibérants de l'ONU dans le cadre du budget pour 2019 et fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2019.

72. La mise en place de groupes de travail thématiques, dans lesquels la MANUI et l'équipe de pays sont représentées, concourt à rendre la démarche plus cohérente à l'échelle de tout le système et permet de s'attacher à la complémentarité des activités menées par tous les organismes des Nations Unies et à l'élaboration de points de référence communs. Ces groupes sont placés sous la direction de l'équipe de gestion du programme intégré, créée en juillet 2018, qui contribue à l'élaboration de stratégies de programme, à la planification, au suivi et à la mesure des résultats.

73. Conformément aux recommandations issues de l'examen externe indépendant, une analyse conjointe du dispositif de sécurité des Nations Unies en Iraq a été achevée en décembre. Dans le rapport publié à l'issue de l'examen, on trouve une présentation détaillée de 24 recommandations qui visent à mieux équiper le personnel de sécurité dans le contexte de l'après-EIIL (il y est toutefois précisé que l'EIIL reste une menace). Les recommandations ayant des incidences budgétaires seront prises en compte dans le projet de budget pour 2020 ; dans l'intervalle, seront appliquées celles qui sont sans incidence sur le budget et renforcent l'efficacité dans les domaines de la gestion des risques de sécurité, des procédures d'habilitation de sécurité pour les déplacements du personnel et de la mise en commun de l'information dans le système des Nations Unies.

74. S'agissant du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad, le Comité directeur du fonds d'affectation spéciale a approuvé la construction d'étages supplémentaires pour les bâtiments A et B, récemment construits, et pour le bâtiment C, en cours de construction. Ces étages supplémentaires abriteront 72 logements supplémentaires destinés au personnel recruté sur le plan international, dont les fonctionnaires affectés à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes à laquelle la MANUI fournit un appui sur le plan administratif et un soutien logistique. Le projet devrait être achevé d'ici à la fin du mois de juin 2019.

IV. Observations

75. La formation du gouvernement s'est poursuivie pendant la période à l'examen, et de nouvelles nominations ont été confirmées en décembre 2018. Je tiens à saluer les efforts soutenus déployés par les trois présidences afin de parvenir à un compromis entre les différents partis politiques au sujet des nominations proposées par le Premier Ministre aux ministères de l'intérieur, de la justice et de la défense, qui restent à confirmer, et j'engage les responsables de ces partis politiques à agir dans l'intérêt du pays.

76. La formation rapide et efficace du gouvernement est un préalable essentiel pour que le nouveau Gouvernement gagne la confiance et le soutien du peuple iraquien. C'est à cette seule condition que le nouveau Gouvernement pourra se concentrer entièrement sur la concrétisation de son programme consistant à améliorer les services de base, à promouvoir la reconstruction et le développement économique et à favoriser l'instauration d'un climat de sûreté et de sécurité, en s'appuyant sur un budget fédéral doté de ressources suffisantes pour 2019.

77. Les responsables politiques devront également régler certaines questions liées à la problématique femmes-hommes, telles que la budgétisation tenant compte de la problématique femmes-hommes et la violence fondée sur le genre, et veiller à l'égalité des genres et à l'égale participation des femmes en politique.

78. Les partenaires régionaux et internationaux de l'Iraq doivent appuyer les efforts que fait le pays afin de promouvoir la stabilité, conformément aux principes de respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et des rapports de bon voisinage.

79. Je prie instamment les gouvernements iraquien et turc d'intensifier leurs efforts bilatéraux afin de régler les questions d'intérêt commun, y compris les problèmes de sécurité dans le nord de l'Iraq. Je salue et j'encourage le dialogue bilatéral entre les deux gouvernements visant à résoudre ces problèmes en tenant compte des principes de respect mutuel, de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale et des rapports de bon voisinage.

80. La communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies devront continuer d'accorder une grande attention et leur appui aux relations entre Bagdad et Erbil. J'attends avec intérêt les avancées qui seront faites concernant les questions toujours en suspens, y compris la normalisation de la situation à Kirkouk et la gestion de la production de pétrole et de ses recettes.

81. Les travaux entrepris par la Haute Commission électorale indépendante afin de tirer des leçons des récentes élections législatives nationales permettront d'obtenir des renseignements précieux pour la préparation de futures élections. En attendant, je prie instamment le Gouvernement iraquien de fixer la date des élections aux conseils de province, en consultation avec la Haute Commission électorale indépendante, et j'engage la Chambre des députés à achever sans tarder les propositions d'amendements à la loi régissant les élections à ces conseils.

82. De même, je salue l'initiative de la Haute Commission électorale indépendante du Kurdistan tendant à procéder à un examen post-électoral dans le but d'améliorer ses systèmes et ses méthodes. La consolidation et la pérennisation du processus démocratique en Iraq ne peuvent se faire sans des institutions électorales fortes et indépendantes.

83. Après les élections législatives dans la Région du Kurdistan, je souhaite que le Gouvernement régional du Kurdistan soit rapidement formé et je prie son Président et son Premier Ministre de collaborer avec tous les partis politiques, la société civile et les responsables locaux afin d'apporter des solutions aux nombreuses difficultés que rencontre la région et à résoudre toutes les questions en suspens avec Bagdad par le dialogue.

84. Tous les responsables politiques iraqiens sont invités à poursuivre la promotion des droits des minorités, ce qui représente un apport important au renforcement de la cohésion sociale et de la stabilité nationale.

85. Plusieurs prévenus membres de l'EIIL faisant actuellement l'objet d'enquêtes ou étant poursuivis en justice, il est important que le Gouvernement iraquien et les autorités judiciaires veillent au maintien des garanties d'une procédure régulière et confèrent une plus grande transparence aux procès. C'est ainsi que seront respectés les droits des familles des victimes de la terreur exercée par l'EIIL à voir les responsables de ces actes répondre dûment de leurs actes et à connaître la vérité sur le sort de leurs proches.

86. Enfin, je souhaite la bienvenue à ma nouvelle Représentante spéciale pour l'Iraq, Jeanne Hennis-Plasschaert, qui a pris ses fonctions le 16 décembre. Je tiens à saisir cette occasion pour remercier pour ancien Représentant spécial pour l'Iraq, Ján Kubiš, pour ses services alors que le pays et la région traversent une période difficile. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance au personnel national et international de la MANUI pour leurs efforts constants visant à mettre en œuvre le mandat de la mission des Nations Unies en Iraq.